

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 29 novembre 2018

Séance N°2

- *Nombre de présents : 16*
- *Quorum : 13*

Ordre du jour :

- ① Installation du nouveau Conseil d'Administration
 - *Règlement intérieur du Conseil d'Administration*
 - *Conseil de Discipline*
 - *Commissions (Commission Permanente, C.E.S.C, C.H.S, Commission Educative)*
- ② Affaires financières
 - *Délégation au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière*
 - *DBM pour information et pour vote*
 - *Tarifs*
 - *Budget*
- ③ Informations
 - *Contrats et Conventions*
- ④ Questions diverses

	Présent	Absent	Excusé	OBSERVATIONS
MEMBRES DE DROIT				
M. CECCHETTI Marcel – Principal	✓			
Mme BOU Florence – Adjoint-Gestionnaire	✓			Arrivée à 17h50
Mme MINGOUOLO Valérie – Conseillère Principale d'Education	✓			
PERSONNALITÉS				
M. MARTIN Christophe – Conseiller Départemental, Représentant du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques		✓	✓	
Mme BROCARD Juliette - Conseillère Départementale, Représentante du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques		✓	✓	
Mme THEBAUD Marie-Angé – Représentante de l'agglomération du BAB (membre consultatif)	✓			
Mme DUFOUR Catherine – Représentante de la Commune du Boucau	✓			
Mme DEZEST Céline – Personnalité qualifiée Conseil Général		✓	✓	
Mme CHAMPAGNE Monique – Personnalité qualifiée Direction Académique		✓	✓	
REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION				
Mme BODAR Florence	✓			
Mme MEURISSE-MORIN Delphine	✓			
M. ARAM Hervé		✓	✓	
M. MOURGUIART Alain	✓			
Mme LASSERRE Nadège		✓	✓	
Mme OLINET Claire	✓			
M. IRAMUNO Aurélie (membre suppléante)				
Mme BERTAGNOLIO Cécile (membre suppléante)	✓			
Mme BOUBEE Marie-Eve (membre suppléante)	✓			
Mme ELISSONDO Pascale (membre suppléante)				
Mme MURO Patricia (membre suppléante)				
Mme CAUWEL Karine (membre suppléante)				
REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS A.S.S. et A.T.T.				
Mme BELAUBE Maritxu	✓			
Mme CAUHAPE Béatrice	✓			
Mme DUBOS Véronique (membre suppléante)				
Mme GRANGE Isabelle (membre suppléante)				
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ELEVES				
Mme BERGEON Dominique (APA)	✓			Arrivée à 17h38
Mme DUTHEIL Karine (APA)	✓			Arrivée à 17h38
M. DUPUY Jean-Marie (APA)		✓	✓	
Mme LANDEMAINE Vania (FCPE)		✓	✓	
Mme SABATIER Françoise (FCPE)	✓			
Mme VINCHES Sandrine (FCPE)	✓			
Mme CAMOUSEIGT Marion ()				
Mme CAZENAVE Virginie ()	✓			
M. GEYER Frédéric ()				
Mme METREAU Conchita ()				
M. PINOT Jean-Baptiste ()				
M. QUINTAL Philippe ()	✓			
REPRÉSENTANTS DES ELEVES				
Mlle MASSIAS Sasha	✓			
M. OLIVIER Léonard	✓			Arrivée à 17h38
Mlle ANDRE Julie (membre suppléante)				
M. ROUDON Nathan (membre suppléant)				

Le secrétariat de séance est assuré par Mme SABATIER Françoise (FCPE).

Le Principal souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de l'assemblée.

17 membres du Conseil d'administration sont présents, le quorum de 13 est atteint, le Conseil d'administration peut délibérer.

Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h33.

Mesdames BROCARD, CHAMPAGNE, DEZEST, LANDEMAINE, LASSERRE ainsi que Messieurs MARTIN et ARAM sont excusés pour leur absence.

M. CECCHETTI rappelle que Mme THEBAUD est membre consultatif du conseil d'administration. A ce titre, elle ne dispose pas de voix lors des votes.

M. CECCHETTI propose d'adopter le compte-rendu du Conseil d'administration du 8 octobre 2018 :

Vote ☞ Nombre de votants : 16

Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des 16 votants.

M. CECCHETTI propose d'adopter l'ordre du jour du Conseil d'administration de ce jour, Jeudi 29 novembre 2018 :

Vote ☞ Nombre de votants : 16

Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des 16 votants.

17h38 : Arrivée de Mme BERGEON, Mme DUTHEIL et de l'élève LEONARD Olivier.

① INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

➤ Règlement intérieur du Conseil d'administration :

Une copie du Règlement intérieur du Conseil d'administration est à disposition des membres présents. Monsieur CECCHETTI insiste sur l'article 6 du Règlement qui stipule que les membres du Conseil sont tenus à une obligation de discrétion quant aux échanges qui se déroulent à l'intérieur.

Il rappelle par ailleurs que les votes peuvent se dérouler à main levée ou faire l'objet d'une demande de vote secret.

Monsieur le Principal propose au Conseil d'administration d'adopter le Règlement intérieur du Conseil d'administration.

Vote ☞ Nombre de votants : 20

Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des 20 votants.

➤ Composition des commissions :

Monsieur le Principal demande de procéder à la désignation des membres des différentes commissions :

Composition de la Commission Permanente

La commission permanente comporte 11 membres, conformément au décret du 30 août 1985 modifié par le décret 2005-1145 du 9 septembre 2005

Membres de droit :

M. CECCHETTI, Principal, président de la commission
Mme BOU, Adjointe gestionnaire
M. MARTIN, Représentant du Conseil départemental

Quatre représentants élus des personnels

Titulaires :

Mme OLINET, *Professeur*
M. MOURGUIART, *Professeur*
M. ARAM, *Professeur*
Mme DUBOS, *Agent Administratif*

Suppléants :

Mme MEURISSE-MORIN, *Professeur*
Mme IRAMUNO, *Professeur*
Mme BODAR, *Professeur*
Mme GRANGE, *Agent Territorial*

Trois représentants élus des parents d'élèves

Titulaires :

Mme SABATIER Françoise
Mme LANDEMAINE Vania
Mme BERGEON Dominique

Suppléants :

Mme METREAU Conchita
Mme DUTHEIL Karine
M. DUPUY Jean-Marie

Un représentant élu des élèves

Titulaire : MASSIAS Sasha
Suppléant : OLIVIER Léonard

Composition du Conseil de discipline

Conformément au décret du 30 août 1985 modifié par les décrets n°2004-412 du 10 mai 2004 et 2005-1145 du 9 septembre 2005, le conseil de discipline comprend

Membres de droit

M. CECCHETTI, Principal, président de la commission
Mme BOU, Adjointe gestionnaire
Mme MINGOUOLO, Conseillère principale d'éducation

Cinq représentants élus des personnels

Titulaires :

Mme BERTAGNOLIO, *Professeur*
Mme LABORDE, *Professeur*

Mme LASSERRE, *Professeur*
Mme BOUBEE, *Professeur*
Mme CAUHAPE, *Agent Territorial*

Suppléants :

Mme MURO, *Professeur*
M. DALMEYDA-SUARES, *Professeur*
Mme CAUWEL, *Professeur*
M. MOURGUIART, *Professeur*
Mme BELAUBE, *Agent Territorial*

Trois représentants élus des parents d'élèves

Titulaires :

Mme CAZENAVE Virginie
Mme CAMOUSEIGT Marion
Mme SABATIER Françoise

Suppléants :

Mme DUTHEIL Karine
Mme ALPHAND Ana
Mme VAEZ-GOMEZ Aurélie

Deux représentants élus des élèves

Titulaire : OLIVIER Léonard

Suppléant : MASSIAS Sasha

17h45 : Arrivée de M. GAYRARD, fondé de pouvoir de l'Agent comptable

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Membres permanents

M. CECCHETTI, Principal
Mme MINGOUOLO, CPE
Mme BOU, Adjointe gestionnaire
Mme CIPRES, infirmière

Deux professeurs

Titulaires :

Mme IRAMUNO
Mme LASSERRE

Suppléants :

M. MOURGUIART

Trois représentants élus des parents d'élèves

Titulaires :

M. QUINTAL Philippe
Mme VINCHES Sandrine

Suppléants :

Mme LANDEMAINE Vania
Mme GRASSET Céline

Un représentant élu des élèves

Titulaire : OLIVIER Léonard

Suppléant : MASSIAS Sasha

Commission Hygiène et sécurité

La Commission hygiène et sécurité, présidée par le Principal sera composée de :

Membres permanents

M. CECCHETTI, Principal
Mme BOU, Adjointe gestionnaire
Mme MINGOUOLO, CPE

Représentants élus des personnels

Mme ELISSONDO, *Professeur*
M. ROMERO, *Professeur*
Mme GRANGE, *Agent Territorial*

Représentants élus des parents d'élèves

Mme ANANOU Cindy
Mme BERGEON Dominique

Deux représentants élus des élèves

Titulaire : OLIVIER Léonard
Suppléant : MASSIAS Sasha

17h50 : Arrivée de Mme BOU, gestionnaire

Commission éducative

La circulaire du 25 août 2011 prévoit une réforme des procédures disciplinaires et demande au conseil d'administration de mettre en place une commission éducative.

La composition de la commission éducative, prévue par l'article R.511-19-1 du code de l'éducation, est arrêtée par le conseil d'administration et inscrite au règlement intérieur de l'établissement. Le chef d'établissement en assure la présidence et nomme les membres.

Membres permanents

M. CECCHETTI, Principal
Mme MINGOUOLO, CPE

Représentants élus des personnels

Mme BERTAGNOLIO, *Professeur*
Mme BOUBEE, *Professeur*

Représentants élus des parents d'élèves

Titulaires :

Mme GRASSET Céline
Mme SABATIER Françoise

Suppléants :

Mme ANANOU Cindy
Mme CAZENAVE Virginie

Monsieur le Principal propose au Conseil d'administration d'adopter la composition des différentes commissions.

Vote ☞ **Nombre de votants : 20**

Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Les commissions sont adoptées à l'unanimité des 20 votants.

② AFFAIRES FINANCIERES

➤ Délégation au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière

M. CECCHETTI demande la reconduite de la délégation de pouvoir afin d'éviter de convoquer un Conseil d'administration chaque fois qu'une décision financière doit être prise. Cette délégation est utilisée dans la limite des crédits inscrits au budget de l'établissement.

Monsieur le Principal demande un vote pour l'approbation de la délégation :

Vote ☞ Nombre de votants : 20

Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

La délégation au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière est adoptée à l'unanimité des 20 votants.

➤ DBM pour information et pour vote

Mme BOU propose un prélèvement sur les fonds de roulement pour les travaux stipulés sur le document joint.

M. GAYRARD prend la parole pour expliquer aux nouveaux membres que les « fonds de roulements » correspondent à la « tirelire » dont l'établissement dispose pour faire face aux dépenses imprévues qui lui incombent.

M. CECCHETTI précise, concernant le changement des bus des stores défectueux, qu'il a demandé un geste commercial à la société qui a installé le système car les nombreux dysfonctionnements entraînent une surconsommation d'électricité importante. Dans l'attente d'une remise gracieuse totale ou partielle, la somme annoncée sur le devis doit être prélevée.

Mme MINGOUOLO demande si l'ensemble des néons du gymnase seront changés ou si seuls ceux qui dysfonctionnent le seront. M. CECCHETTI répond qu'une demande de devis a été effectuée. Cette demande s'accompagne d'une prise de contact avec le spécialiste du Conseil général concernant ces questions.

Monsieur le Principal demande un vote pour l'approbation de la DBM :

Vote ☞ Nombre de votants : 20

Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

La Décision Budgétaire Modificative est adoptée à l'unanimité des 20 votants.

➤ Tarifs

Les documents sont à disposition des membres du Conseil d'administration.

Mme BOU précise que les tarifs des repas sont votés par le Conseil départemental pour l'ensemble des collèges du département. Le prix des repas est stabilisé depuis 2017.

Les parents d'élèves interviennent et demandent que la fiche sur laquelle sont notés les états d'usage des manuels scolaires soit photocopiée une fois visée par les parents pour éviter toute contestation lors de la restitution de ces derniers.

M. CECCHETTI accède à cette demande.

Monsieur le Principal propose au Conseil d'administration d'adopter la grille des tarifs présentée :

Vote ☞ Nombre de votants : 20

Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Les tarifs proposés sont adoptés à l'unanimité des 20 votants.

► Budget

M. CECCHETTI demande à Mme BERTAGNOLIO de présenter le voyage en Angleterre proposé aux élèves de troisième dans le cadre du programme scolaire.

Mmes CAUHAPE et BELLAUBE signalent que les chaises hautes de la cantine sont presque toutes cassées et que leur poids rend leur manipulation difficile.

M. CECCHETTI propose de remplacer les quelques tables hautes par des tables de taille standard ainsi que les chaises hautes par des chaises basses.

Concernant le montant des factures d'électricité et de gaz, Mme BERGEON (parent élu) s'étonne du montant exorbitant annoncé.

M. CECCHETTI explique que les nombreux dysfonctionnements (détecteurs défectueux qui s'allument presque continuellement entre autres) peuvent avoir une influence sur le montant de facture électrique.

M. QUINTAL (parent élu) s'interroge sur le modèle d'ampoules choisi et suggère de faire usage d'ampoules LED. *(Suite à cette demande, M. CECCHETTI s'est renseigné le lendemain auprès du département ; les lampes utilisées bénéficient de cette technologie)*

Mme BERGEON demande quels sont les équipements du collège qui fonctionnent au gaz.

M. CECCHETTI répond que le chauffage et la fourniture d'eau chaude fonctionnent au gaz.

M. MOURGUIART intervient pour informer les membres que le chauffage du gymnase ne fonctionne pas toujours. Le matin-même la chaudière ne s'était pas lancée. Il signale que le robinet de gaz est à portée des élèves et qu'il lui arrive de le retrouver fermé.

Mme BERTAGNOLIO souhaite connaître le taux d'élèves boursiers.

M. CECCHETTI répond qu'environ 27% des élèves bénéficient des bourses et ce grâce à un grand travail de la secrétaire du collège, Mme DUBOS.

M. GAYRARD profite du sujet pour demander aux fédérations de parents d'élèves de relayer le message selon lequel les familles en difficulté ne doivent pas hésiter à se rapprocher du collège pour obtenir des aides. Il rappelle que lorsque l'agent comptable constate des défauts de paiement, il n'a pas d'autre choix que de lancer de procédures de contentieux.

Il précise cependant que la bonne gestion des dossiers au collège Henri Barbusse rend ces situations rares.

Monsieur le Principal propose au Conseil d'administration d'adopter le budget présenté :

Vote ☞ Nombre de votants : 20

Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Le BUDGET prévisionnel 2019 est adopté à l'unanimité des 20 votants.

3 INFORMATIONS

➤ Contrats et conventions

La motorisation du portail l'année dernière fait suite à l'incendie criminel du local. Elle entraîne la souscription d'un contrat de maintenance et de suivi à hauteur de 180 euros.

Monsieur le Principal propose l'approbation de ce contrat :

Vote ☞ Nombre de votants : 20

Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Le contrat est adopté à l'unanimité des 20 votants.

4 QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'a été soulevée par les parents d'élèves.

M. MOURGUIART souhaite évoquer l'état du terrain jouxtant le terrain de hand-ball. La végétation qui l'entoure « déborde » et empiète sur le terrain. Il souhaite savoir de qui dépend l'entretien de cet espace.

M. CECCHETTI répond que jusqu'alors, les agents s'occupaient de la taille de la végétation. Malheureusement, depuis le départ en retraite de M. GUTTIEREZ, le poste n'a pas été pourvu et les agents présents ne peuvent assurer toutes les tâches.

Mme DUFOUR prend la parole et souhaite apporter une réponse à l'interpellation de Mme MINGOUOLO lors du Conseil d'administration du 8 octobre dernier. Un second Policier municipal a été embauché par la commune de Boucau. Des passages réguliers seront possibles aux abords du collège.

Les parents d'élèves se réjouissent de la présence du Policier municipal mercredi 28 novembre pour assurer le respect du sens interdit devant le collège. Sa pédagogie a permis une bonne information des parents et l'instauration d'un climat de confiance.

M. Cecchetti remercie l'assemblée et lève la séance à 19h15.

Le Secrétaire de séance



Le Principal



The stamp is circular with the text 'COLLEGE HENRI BARBUSSE' around the top edge and 'LE PRINCIPAL' around the bottom edge. In the center, there are the initials 'HB' inside a stylized circle.

Marcel CECCHETTI

